

Mus

20-02-2012

La culturelle n'a plus de billet pour le musée. Les tarifs sur internet ou avec Impact CE sont plus intéressants.

Sur présentation de vos billets originaux, vous serez remboursé de 10€; pour l'agent et le conjoint, de 15€ par enfant à charge.

Si vous souhaitez que vos billets vous servent pour les 60€; annuel, merci de le préciser et je vous retournerai vos billets.

Demande à faire parvenir auprès de Marie Agnès Courbe, service C3

Les remboursements se feront 2 fois par an en juin et décembre